

## Éditorial de Beata Caranci, économiste en chef

La technologie arrive en ville : atténuer l'impact des pôles technologiques sur les inégalités régionales

Lorsque les économistes discutent d'inégalités, ils font souvent référence à l'écart de revenu. Il existe toutefois un concept plus nuancé lorsque l'on explore le carrefour des occasions d'emploi et des lieux de travail. Que se passe-t-il lorsque les emplois à haut niveau de compétences et les employeurs offrant ces emplois se concentrent dans une poignée de villes, rehaussant ainsi le coût de la vie et chassant les personnes et les entreprises au bas de l'échelle des compétences? Les villes riches s'enrichissent, et les villes pauvres s'appauvrissent ; et les choix d'implantation des entreprises deviennent un facteur déterminant des inégalités.

Une telle dynamique existe déjà aux États-Unis en raison de la dichotomie croissante qui oppose les emplacements en essor aux villes négligées. Les villes comme New York et San Francisco, par exemple, se sont approprié un butin d'employeurs au détriment de villes comme Cleveland et Kansas City. Cette situation a été exacerbée par la tendance de domination du marché caractéristique de l'économie numérique.

Au Canada, l'écart de revenu entre les villes n'est pas aussi profond, mais les fondations d'un clivage numérique existent. Notre passé a été marqué par une économie numérique plus précoce que celle des États-Unis, associée à une croissance solide du secteur de la production de biens qui a transporté des salaires donnant des revenus moyens vers des villes moins prospères. S'il y a bien une leçon que nous avons apprise dans les dernières années, c'est que l'avenir pourrait être très différent du passé, surtout dans le cas d'un secteur de production de biens dominé par la production énergétique et la construction. Les emplois de l'économie numérique sont devenus des facteurs stimulant la croissance, agissant tel un aimant en attirant des employeurs offrant des postes hautement rémunérés de différentes industries dans une poignée de villes.

La prochaine décennie mettra à l'épreuve la capacité du Canada à limiter les inégalités régionales. Depuis la crise financière de 2008, quatre des plus grandes régions métropolitaines ont regroupé 42 pourcents des emplois, comparativement à 39 pourcents dans le passé. Ces gains se sont faits au détriment de villes moins prospères.

Si l'on considère exclusivement le secteur technologique canadien, les emplois se regroupent dans un nombre plus restreint d'emplacements comparé aux États-Unis. Environ 70 pourcents des emplois en services numériques se concentrent dans seulement cinq villes (Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa et Calgary), alors qu'environ 50 pourcents de ces emplois sont répartis dans 10 villes aux États-Unis. De plus, les avantages découlant des emplois du secteur technologique ne sont pas répartis de manière égale. Les travailleurs en services numériques des pôles technologiques gagnent généralement plus que le revenu moyen des travailleurs aux compétences similaires situés ailleurs dans la province, bien que les différences ne soient pas aussi prononcées qu'aux États-Unis.

Une augmentation de la concentration d'emplois à niveau de compétences élevé dans une poignée de villes au Canada pourrait avoir des effets négatifs sur la santé générale du pays. La répartition géographique des emplois à niveau de compétences moins élevé est peut-être tout aussi importante que le nombre de ces emplois, et le but est de parvenir à un bon équilibre (emplois à niveau de compétences élevé, moyen et faible) pour favoriser une croissance inclusive. Si les emplois à niveau de compétences faible venaient à se concentrer dans quelques villes, les employeurs qui recherchent des travailleurs à niveau de compétences moyen ou élevé finiraient par se décourager ou par déménager. Cela aboutirait à une baisse de l'ensemble des salaires de la région, ce qui alourdirait le fardeau économique de la structure sociale essentielle comme les infrastructures, le réseau de transport, l'éducation et les services de santé.

Les décideurs politiques ont déjà pris des mesures pour tenter de contrer les effets de la divergence régionale ; cependant, il faut faire preuve de vigilance à mesure que les pôles technologiques s’enracinent plus profondément au Canada. Une politique réussie amplifierait le dynamisme des villes qui profitent du regroupement des industries vers des régions périphériques. Ces mesures pourraient porter sur une augmentation des cours d’informatique au primaire pour améliorer les compétences de base de la main-d’œuvre, la création de partenariats entre les établissements d’enseignement et les entreprises technologiques pour garantir des formations dans des compétences recherchées, ainsi que des investissements dans les infrastructures pour mieux intégrer les pôles économiques et les villes en périphérie.

Ce type de mesures place les régions urbaines de plus petite taille en meilleure position pour attirer des industries offrant des salaires plus élevés et des talents mieux rémunérés. Le but est, à tout le moins, de stabiliser les forces qui favorisent les disparités économiques régionales avec les villes-vedettes et, optimalement, d’amoinrir le clivage numérique entre les régions.

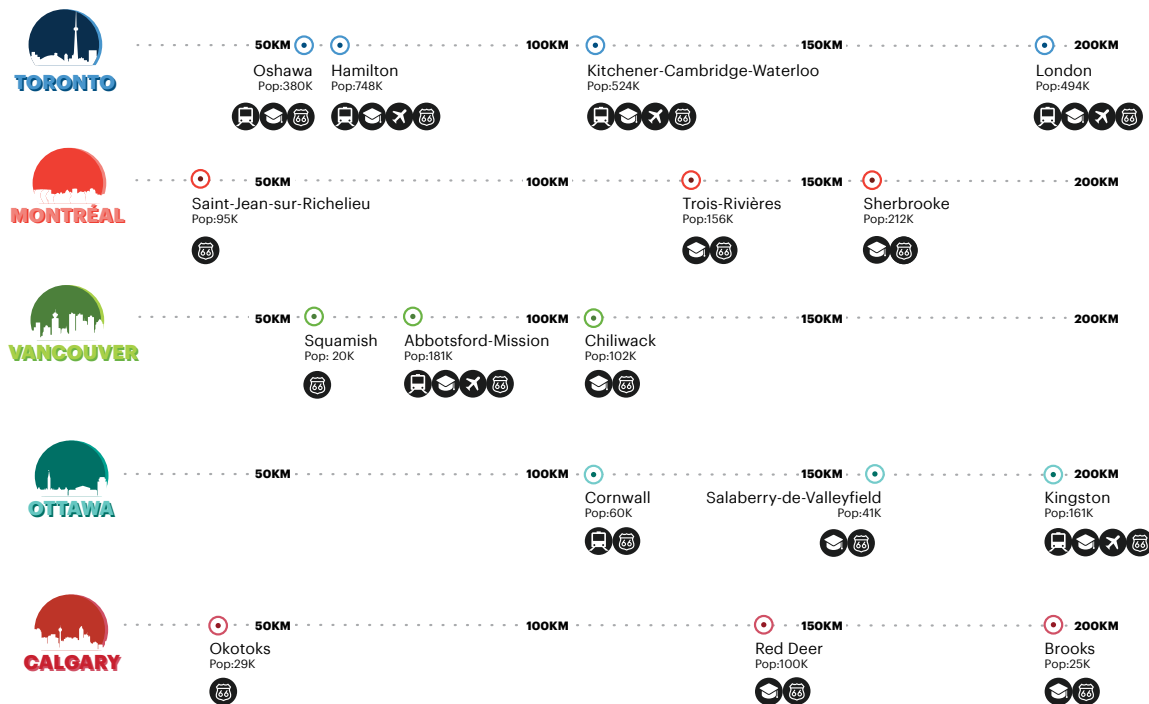
Un dernier point pour les fatalistes qui estiment que les forces de l’économie numérique sont insurmontables : grâce à la forte densité de sa population le long de la frontière sud, le Canada dispose d’un atout que les États-Unis n’ont pas. Environ 60 pourcents de notre population réside dans un rayon de moins de 200 kilomètres d’un des cinq pôles technologiques émergents. Aux États-Unis, c’est seulement 26 pourcents de la population. Il est possible de toucher un vaste bassin au Canada avec des stratégies ciblées.

Beata Caranci

## Réduire le clivage numérique



Par l’élargissement des avantages de la technologie dans la ville



Légende

- Institutions d'éducation supérieure
- Accès à de grands axes ferroviaires
- Accès à de grands axes routiers
- Aéroports internationaux

## Avis de non-responsabilité

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.